

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **33 (1888)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rétrospective militaire, il est fait appel, dans les termes suivants, à la collaboration personnelle des officiers :

« Je serais heureux que MM. les officiers et les fonctionnaires militaires qui posséderaient des objets tels que armures anciennes, tableaux, gravures, œuvres artistiques de tous genres (modèles en vraie grandeur ou réduits), voulussent bien contribuer à rendre plus complète encore l'œuvre patriotique dont il s'agit, en mettant à la disposition de la Commission d'organisation de l'Exposition du Ministère de la guerre en 1889, ces objets, qu'ils se rapportent ou non à l'arme à laquelle appartiennent leurs propriétaires.

» Les officiers et les fonctionnaires militaires qui voudront bien participer à l'Exposition rétrospective, me feront connaître, également par votre intermédiaire, leur intention, en m'indiquant le nombre, la nature et les dimensions des objets comptent qu'ils présenter.

» Les frais de transport (aller et retour), gardiennage, installation, etc., des armes, objets de toute nature et œuvres d'art exposés par les établissements, les services, les corps de troupe, les officiers et les fonctionnaires militaires, seront payés sur le budget spécial de l'Exposition du Ministère de la guerre, en 1889. »

En dehors de l'armée, le concours des musées départementaux et communaux, des artistes et des collectionneurs particuliers, a été sollicité par une circulaire de M. le général Gervais, président de la Commission de l'Exposition du Ministère de la guerre en 1889 et vice-président de l'Exposition rétrospective militaire, adressée aux présidents des comités départementaux, aux préfets, aux maires, aux directeurs et conservateurs de musées, enfin aux propriétaires de musées ou de collections particulières.

C'est à M. le général Gervais, au Ministère de la guerre, que doivent être adressées toutes les demandes et propositions concernant l'Exposition rétrospective militaire.

Quatre commissions fonctionnent pour assurer la bonne organisation de l'Exposition militaire :

1. Comité d'admission de la classe 66 : M. le général Gervais, président ; M. le capitaine de vaisseau Thierry, vice-président ; M. Jeanson, chef du bureau de la correspondance générale au cabinet du ministre, rapporteur ; M. Chabbert, attaché au cabinet du ministre, secrétaire ; ce Comité se compose de membres civils et militaires ;

2. Comité d'installation de la classe 66 : Même bureau ;

3. Commission de l'Exposition du Ministère de la guerre : Même bureau ;

4. Commission de l'Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques : M. le vice-amiral Cloué, président ; M. le général Gervais, vice-président ; M. le lieutenant-colonel Babin de Grandmaison, rapporteur ; M. Germain Bapst, secrétaire.

(*Revue du Cercle militaire.*)

Pour paraître prochainement :

Chez **B. Benda**, libraire-éditeur, et chez les principaux libraires de la Suisse et de l'étranger :

Le général Jomini, sa vie et ses écrits

par **F. Lecomte**, colonel fédéral suisse.

3^e édition. 1 vol. gr. in-8 avec atlas. — Prix : 20 fr.